Le Monopole du Commerce en Russie

Les résultats obtenus permettent de croire à une prochaine reprise des relations avec la France

(De notre correspondant particulier)

Rassurez-vous. Ce n'est pas en France, c'est en Russie que l'Etat a mis la main sur le commerce et qu'il s'en est assuré le monopole.

Dans quel but ?

Le but poursuivi

La résolution de la Xe Conférence des Soviets le dit clairement : « Pour empêcher la malmmise du capital européen sur la Russie qui de la sorte deviendrait une colonie du capitalisme d'Europe et pour donner aux capitaux qui affluent une destination de production et non pas de spéculation ».

— Mais rassurez-vous donc. Ce n'est pas en France, c'est en Russie que se fait l'expérience. Et ensuite laissons parler les chiffres et voyons un peu les résultats de cette expérience de grand style.

Tout d'abord 500 demandes de concessions adressées au V. échtorg dans le courant de l'année 1922 ; 250 à l'examen, 225 refusées, 25 ratifiées, ce qui prouve, paraît-il, que le Vnéchtorg est un juge assez sévère en matière de commerce national.

Parmi les concessions ratifiées, notons particulièrement la fameuse « société commerciale russo-allemande » née d'un accord entre le gouvernement soviétiste et le « Conzern Ohha Wolf » et ayant pour but l'exportation de matières premières de la Russie et l'importation de produits métallurgiques allemands en Russie. Ensuite un trust anglo-russe pour l'exportation du bois et un trust russo-hollandais fondé dans le même but. De nombreuses sociétés exportatrices fondées avec le concours du Vnéchtorg et ayant pour but l'exportation du lin et du chanvre, des peaux et cuirs, du naphte, de métaux et de produits alimentaires.

La dynamique du commerce russe donne des chiffres plutôt rassurants. De 196 millions de roubles-or en 1921 le chiffre total du commerce d'importation et d'exportation s'est élevé à 312 millions de roubles-or en 1922. L'augmentation a été bien plus accentuée à l'exportation qu'à l'importation. Le chiffre de l'exportation a augmenté 5 fois (65 millions en 1922 contre 13 en 1921), le chiffre de l'importation 1,22 fois (277 millions en 1922 contre 83 en 1921). L'exportation croissant avec plus de rapidité que l'importation, la passivité de la balance commerciale russe commence à diminuer en 1922. En 1921 les exportations ne représentaient que 6 1/2 % des importations, en 1922 le pourcentage s'élève à 27 %. Donc des pulsations de vie économique qui attestent la santé de l'organisme.

Quels sont les principaux pays vers lesquels se dirige le commerce russe ?

Le « Vnéchtorg » a noué des relations avec l'Amérique, l'Angleterre, l'Allemagne qui sont ses fournisseurs les plus importants. En 1922 l'Allemagne a importé pour 77,7 millions de produits en Russie (locomotives, rails, produits métallurgiques, l'Angleterre pour 37,2 millions (produits textiles, vêtements), les Etats-Unis pour 36,5 millions (produits alimentaires, chaussures).

Quant à l'exportation russe elle se dirige surtout vers l'Angleterre (14,1 millions de roubles-or), l'Allemagne (7,1 millions), la Lettonie (7,5 m.), la Turquie (9,2 m.), et l'Esthonie (7,8 m.). Parmi les objets d'exportation c'est le bois de construction, le lin et la benzine qui détiennent la première place (29 millions). Viennent ensuite le naphte, le fer, le manganèse, des fourrures et des produits de l'industrie du caoutchouc.

La France ne figure dans les tableaux statistiques russes ni à l'importation, ni à l'exportation. Il nous a paru quand même intéressant d'apporter ces précisions sur l'organisation du commerce russe à un moment où l'on lit journellement dans les revues de bourse :

« Les fonds russes bénéficient d'un regain de faveur de l'opinion publique qui croit que la reprise des relations avec la Russie approche ».

Anna-Véra EISENSTADT.

Серия АВ

Руб. 1.000.000.

Обязательство Российской Социалистической Федеративной Советской Республики.

Предъявителю сего уплачивается один миллион рублей существующими расчетными знаками во всех Приходо-Расходных Кассах Народного Комиссариата Финансов, Губфинотделов и Уфинотделов Р. С. Ф. С. Р.

№ 219192 — 1921 г.

Народный Комиссар Финансов

Заведывающий отделом денежных и расчетных знаков

Старший Бухгалтер

Настоящее обязательство выдается обмену на расчетные знаки при первой очереди.

Настоящее обязательство имеет хождение в течение 1921 и 1922 гг. наравне с существующими расчетными знаками Республики.

После 1 января 1923 года обмен обязательств на расчетные знаки производится лишь в течение сроков, назначенных, т.-е. до 1 июля 1923 года. После 1 июля 1923 года обязательства считаются за полностью оплаченные.

BILLET DE BANQUE DES SOVIETS D'UN MILLION DE ROUBLES,
(ce qui équivaut à environ 50 centimes)

Dans ce but le Gouvernement instituera : 1° une politique de protection douanière qui garantisse des possibilités de développement à l'industrie russe ; 2° il défendra l'entrée et la sortie de certaine produits et matières premières ; 3° il établira un certain équilibre, un jeu de compensation entre les marchandises qui sortent et celles qui entrent.

Somme toute, ce sont des mesures de défense d'un pays à monnaie dépréciée contre des pays à change élevé qui facilement pourraient le traiter en objet d'exploitation et s'imaginer que ses ressources productives se soldent à bas prix.

Le monopole du commerce en Russie date depuis assez longtemps. Il est né presque en même temps que le gouvernement soviétiste (décret du 29 décembre 1921) ; mais ce n'est que tout dernièrement qu'il est devenu une arme de défense effective entre les mains du Gouvernement.

Comment le monopole est organisé

Il existe au Centre, à Moscou, un organe spécial, le « V échtorg » (Commissariat pour le Commerce Extérieur) contrôlant toutes les opérations du commerce extérieur au point de vue des intérêts généraux de l'économie nationale. Cet organe avant des délégations à l'étranger (dont les principales à Berlin et à Londres), est considéré comme le régulateur suprême du commerce d'importation et d'exportation russe. C'est lui qui donne l'orientation à la politique commerciale russe. Quant à la pratique du commerce, aux transactions proprement dites, elles sont confiées à un autre organe, le « Gashong ».

Pour faire du commerce avec la Russie, il faut obtenir des permis d'importation ou d'exportation des organes du « Vnéchtorg » qui examinent toutes les demandes pour savoir si elles correspondent à un véritable besoin de l'économie russe et qui, le cas échéant, peuvent refuser leur consentement. Pourtant des sociétés commerciales ayant reçu du gouvernement russe des concessions pour un genre de commerce déterminé, sont libérées de certaines procédures préalables et obtiennent leurs permis d'importation et d'exportation de façon plus simple.

Ces sociétés sont composées de représentants du Capital étranger et de représentants du Gouvernement russe. C'est donc une collaboration directe entre le capital privé et les organes de l'Etat, une *participation directe de l'Etat aux opérations commerciales* de ces *sociétés mixtes de concessions*, comme on les appelle en Russie.

Les résultats obtenus

« L'Etat faisant des affaires, l'Etat commerçants » — se récriera-t-on en France.

La Semaine Scientifique

L'automotrice à essence remplacera-t-elle la locomotive à vapeur ?

On sait que la mise sous pression d'une machine à vapeur exige de longs préparatifs et que d'autre part la locomotive nécessite la présence d'un chauffeur et d'un mécanicien pendant toute la durée de son fonctionnement. Le prix de revient minimum d'un train à vapeur peut être évalué à 10 fr. par kilomètre.

Il est bien naturel que dans des conditions aussi onéreuses d'exploitation, les Compagnies de chemins de fer aient recherché un mode de traction plus économique pour leurs lignes à trafic réduit.

Les progrès réalisés dernièrement dans la construction des gros moteurs à essence leur ont permis de les employer pour la commande des automotrices et de supprimer les désavantages résultant de l'emploi des locomotives.

Le moteur employé sur la première automotrice qui actuellement assure aves succès le service entre Sainte-Gauburge et Mortagne (réseau de l'Etat) est du même modèle que ceux employés pour les chars d'assaut Schneider. Sa puissance peut varier entre 60 et 70 HP et il peut remorquer 15 tonnes, à une vitesse moyenne de 55 kilomètres à l'heure.

La consommation en essence est relativement faible : 70 litres aux 100 kilomètres. On voit dans ces conditions que le prix de revient du fonctionnement kilométrique est bien inférieur à celui donné plus haut pour la machine à vapeur et que par conséquent les Compagnies ont tout intérêt à les employer sur leurs lignes où les voyageurs sont rares et les colis de messageries peu nombreux.

L'emploi des automotrices à essence ne peut donc que se vulgariser. Elles feront réaliser de notables économies aux Compagnies et espérons-le, par ricochet, aux malheureux voyageurs que nous sommes.

♣ ♣ ♣

La recherche des trésors enfouis au fond des mers !

Un canadien M. Edouard Jeffrey a, paraît-il, découvert un appareil permettant de déceler, à distance, la présence d'épaves submergées. Nous ne possédons aucune précision sur la fabrication et la composition de cet appareil qui est tenu très caché. Sa forme extérieure ressemble un peu à certaine mitrailleuse d'un nouveau modèle. Les premiers essais de cette invention mise au point ont été concluants et ont permis à son auteur de retrouver dans un champ un sac rempli d'argent qui y avait été enfoui à son insu.

♣ ♣ ♣

On retrouve un temple de Vénus...

Le temple de Vénus Erycina, dont on n'avait pas jusqu'ici retrouvé le moindre vestige, était un des plus renommés de la Sicile. Le docteur Gaspare Nicotri, archéologue italien, plus heureux vient d'en découvrir les ruines, au Mont San Giuliano.

♣ ♣ ♣

Est-ce la fin des timbres postes ?

Les Annales des P. T. T. nous annoncent que le Comité technique étudie actuellement une machine qui imprimera directement sur les enveloppes les empreintes des timbres-postes, en même temps que l'oblitération et la date.

Un compteur additionnera le nombre des affranchissements.

Que pensent les collectionneurs de cette innovation ?

J. DEGUISE.

T. S. F.

CONCERTS RADIOLA. — *30 avril.* — 17 h. 05. Bull. financ. et cours des changes. Cours de la Bourse du Commerce de Paris.

17 h. 15. — Matinée avec le concours des soi-des conc. Radiola : 1. Prélude et Fugue, piano (Bach) ; 2. Chanson d'amour, violon (Nougues) ; 3. Divertissement grec, flûte (Gaubert) ; 4. Menuet, violonc. (Rameaux) ; 5. Gantable, violon (Storck) ; 6. Nazareth, fl. (Gounod) ; 7. Farfadets, violonc. (Hussonnurel) ; 8. Berceuse, violon (G. Faure) ; 9. La pêcheuse, fl. (Schubert) ; 10. Feramica Silencia, violonc. (Hillemacher) ; 11. Fugue de la 1re sonate, violon (Sach) ; 12. Première romance, fl. (Leroux) ; 13. Allegro, viol (Marioni Salmon) ; 14. Mazurka, piano Chopin.

20 h. 45. — Ouverture de Patrie (Bizet), informations.

21 heures. — Conc. avec le conc. de Mme Alberte Hesnia, pianiste sol. des conc. Pasdelou ; M. André Arbeau, du Trianon lyrique ; M. Julien Villain, viol.

CONCERTS RADIOLA, 2. — 1. Madrigal (Gaubert ; 2. Prélude et Gavotte, de la sixième suite (Bach), viol., M. Julien Villain ; 3. Air de la Kovanichina Moussorgski, chant, M. André Arbeau ; 4. Chant Hindou, Rimski-Korsakow ; 5. a) Dans les beaux jardins fleuris (L. Garbé) ; b) Le Kopak Moussorgski C. Caprice Mendelssohn chant, Mme Alberte Heskia ; 6. Sarabande et Menuet, violonc. Senaille Salmon ; 7. Air de Figaro (Rossini), chant, M. André Arbeau ; 8. a) Invocation (Canne) ; b) Ronde des Lutins (Razzini), viol. M. Julien Villain ; 9. Cinquième danse (Moussorcski.

A NOS LECTEURS

+ + +

Pourquoi l'efficacité de NOS PETITES ANNONCES POPULAIRES est-elle incontestable ?... Parce que tous les jours, avec nos DIX ÉDITIONS, elles sont lues dans tous les milieux de quatre départements.

Profitez donc de ces grands organes de publicité, non seulement vous obtiendrez entière satisfaction, mais vous paierez bien moins cher, puisque LA LIGNE vous sera comptée

Pour les DEMANDES D'EMPLOIS . . **0.50**
Pour les OFFRES D'EMPLOIS . . . **0.75**
Pour les AVIS DIVERS, CESSIONS , **0.90**

SANS AUCUNE AUGMENTATION pour la formule " Prendre adresse au Bureau du Journal " ou " Réponse écrite au Bureau du Journal ".

Toutes les insertions apportées en nos bureaux avant cinq heures du soir, paraissent le lendemain matin.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 28. — *Viandes.* — Bœufs, quartier derrière, 3.50 à 7.00 ; quartier devant, 2.20 à 4.50 ; aloyau, 5.50 à 10.50 ; culasses, 4.50 à 6.40 ; veau extra, 1re q. 9.40 à 10.80 ; 2e q. 8.10 à 9.30 ; 3e, 5 à 8 fr. ; moutons, 1re q. 8.50 à 10.50 ; 2e q., 6.70 à 8.40 ; 3e q. 4 à 6.60 ; gigots, 7 à 12.50 ; carrés parrés, 6 à 16 fr. ; porcs entiers ou demi, 1re q. 7.50 à 6.30 ; 2e q. 6 à 7.40 , filets, 7.50 à 11.50 ; jambon, 6 à 9.50.

Beurre — Centrifuge Normandie, 9.60 ; Bretagne, 9.50 ; Charente et Poitou, 9.80 ; Touraine, 9.60 ; divers, 9.40 ; Marchands Normandie, 9.20 ; Bretagne, 8.50 ; Centre, 8.20 ; divers, 8.20.

Œufs. — Normandie extra, 340 ; choix, 300 ; Bretagne, choix 290 ; ordinaire, 230 ; Touraine, choix 340 ; ordinaire, 290 ; Poitou, choix 320 ; ordinaire, 260 ; Auvergne, 280 ; Midi choix, 300 ; ordinaire 290.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 8.00 ; autres catégories, 7.75 ; pigeons morts petits, 3.50 ; gros 6.50 ; lapins vivants, 5.50 ; poulets morts de Bresse, 19 fr. ; ordinaires, 14.50 ; pintades mortes, 10 fr. ; canards rouennais, 20 à 22 fr. ; nantais, 13 à 21 fr. ; de fermes, 8 à 13 fr. poules de Bretagne, 8 à 12.50.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS

MARCHÉS DE LA REGION

Arras, 28. — Marché aux vaches. — On avait amené environ 300 vaches, génisses et taureaux. Marché calme, peu d'acheteurs : les cours sont en baisse sauf sur le gras qui reste ferme. On vend la flamande prête cu fraîche vêlée de 2.000 à 2.800 fr. ; quelques-unes ont été vendues 2.900 et 3.000 fr. ; la 2e catégorie, de 1.600 à 2.200 fr. et la 3e, de 1.000 à 1.600 fr. Les bêtes grasses à et la 3e, de 1.000 à 1 600 fr. Les bêtes à nourrir font défaut. Le cours de la bêtegrasse est ferme, il varie suivant l'âge et la qualité, de 2.50 à 3.50 le kilo vivant.

Marché aux porcs. — Porcelets, 200 à 250 fr. ; coureurs, 350 à 400 fr.

Marché au beurre et à la volaille. — Beurre, de 4 à 5 fr. le demi-kilo ; œufs frais, 7 à 8 fr. les 26 ; poules, 12 à 20fr. pièce ; poulets, 18 à 38 fr. la couple ; lapins, 8 à 18 fr. pièce ; pigeons, 6 à 7.5 0la couple ; canards, 12 à 16 fr.; oies, 25 à 35 fr. ; dindes, 55 fr. ; lapins de garenne, 6 à 7.50 la pièce.

La Bourse de Valenciennes. — Cote officielle de la Bourse de Valenciennes du samedi 28 avril Sucres et mélasses, sans affaires. Stock : 1.350 sacs de sucre blanc. — Graines et farines : Farine, 1re q. 122 fr. les 100 kilos ; blés blancs, 1re q. 90 fr. ; 2e q. 89 fr. ; 3e q. 87 fr. les 100 k. ; seigles, 68 fr. les100kilos ; escourgeons, 65 fr. les 100 kilos ; avoines, 1re q. 68 fr. ; 2e q. 66 fr. les 100 kilos.

DOUAI, 28. — Poulets, 7.50 le k. vivant ; oies, 6 fr. ; canards, 6 fr. ; poules, 6 fr. ; lapins, 7 fr. œufs, 0.35 pièce et 0.65 les deux ; beurre, 13 et 13.50 le kilo ; pommes de terre, 0.20 et 0.25 le k. ; carottes, 0.25 ; navets, 0.40 ; oignons, 0.60 ; haricots, 1.60 à 1.90 le litre ; poireaux, 0.10 la botte épinards, 1.50 ; chicorée de Bruxelles, 2 fr. ; pissenlits, 1.75 ; salsifis, 1 fr. la botte ; échalottes, 2 fr. le k. ; ails, 2 fr. ; radis, 0.25 la botte ; cresson, 0.25 ; choux verts, dits pains de sucre, 0.35 pièce ; rhubarbe, 0.75 ; laitue, 0.45 et 0.50 pièce ; asperges, 4 fr. le k. ; artichauts, 0.50 à 1 fr. la pièce ; choux-fleurs, 1.75 à 3 fr. pièce ; pommes de terre nouvelles, 1.50 la k. ; petits pois, 4 fr.

CAMBRAI, 28. — Beurre, 14 à 14.50 le kilo ; œufs, 0.35 pièce ; haricots, 2 fr. le litre ; laitues, 0.50 à 0.75 pièce ; choux-fleurs, 1 à 2 fr. ; choux-navets, 0.40 ; poireaux, 0.20 la botte ; asperges, 4.50 à 5.50 ; salsifis, 1 fr. ; radis, 0.40 ; cresson, 0.50 ; pommes de terre, 0.30 le k. ; nouvelles, 2.25 à 2.50 le k. ; carottes, 0.20 ; épinards, 2 fr. ; oignons, 0.75 ; lapins, 9.75 ; poules, 14 fr. ; poulets, 19.50 ; pigeons, 9 à 12 fr. la couple.

LE CATEAU, 28. — Beurre, 5 eh 5.50 la livre en dernier lieu, les marchands l'offraient à 4.50 en dernière heure, les marchands l'offraient à 4 fr 50 ; œufs, 0.35 pièce ; fromage blanc frais, 1.50 le kilo.

STEENVOORDE, 28. — 52 blocs de beurre pesant 1.040 kilos, beurre en blocs, les 2 kilos, de 20 à 23 fr. ; 144 kilos de beurre en pièces, 5 à 5.50 le demi-kilo ; 10.000 œufs, 6 à 7 fr. les 26 ; houblons, 125 fr. les 50 kilos.

BRUAY, 27. — Marché très animé. Approvisionnement important. Beurre, la livre 5 à 6 fr.; œufs, 8 fr. les 26 ; camambert, 2 à 2.50 ; gruyère 12 fr. ; roquefort, 12 fr. ; maroille, 7.50 la pièce; hollande, 8 fr le kilo ; chocolat, 3.25 à 3.90 la livre ; pommes de terre, 0.20 à 0.25 le kilo ; carottes, 0.30 ; navets, 0.40 ; poireaux, 0.50 la botte choux, 0.50 à 0.75 la pièce ; haricots, 1.75 le litre; oignons, 0.65 le kilo ; choux-fleurs, 1 à 2 fr. la pièce ; salades laitues, 0.25 à 0.30 ; ails, 0.20 la tête ; poules, 14 à 22 fr. pièce ; poulets, 19 à 22 fr. ; oies, 32 à 33 fr. ; canards, 17 à 18 fr. ; pigeons, 3 à 4 fr. ; lapins domestiques, 7 à 22 fr. pièce ; bœuf, 2.50 à 7.5 0la livre ; veau, 3.50 à 6.50 ; porc frais, 3 à 6 fr. ; jambon, 9 à 10 fr.; viande de cheval, 1 à 4 fr. ; roussettes, 4 fr. le k. ; crevettes le verre, 1 fr. ; morue, 3 fr. le kilo ; raies, 3 fr. ; soles, 15 fr. ; saumon, 5 fr. ; rougets 4 fr ; merlans, 6 fr. ; pommes, 0.75 le kilo ; dattes, 3 fr la livre ; noix, 3 fr.

SAINT-OMER, 28. — Beurre, 8 à 10 fr. le k. ; œufs, 7 à 7.75 les 26 ; poules, 24 à 34 fr. ; poulets, 26 à 35 fr.

Bestiaux — Veaux gras, 5.50 à 6.50 et 7.50 ; porcs, 6.00, 6.15 et 6.30 le kilo vivant ; veaux maigres 150 à 100 fr.

AIRE-SUR-LA-LYS, 28. — Poulets, 28 à 32 fr. la couple ; poules, 30 à 34 fr. ; canards, 26 à 28 fr. ; pigeons, 6.50 à 7 fr. ; lapins, 3 à 16 fr. pièce ; œufs, 7 à 8 fr. le quart ; beurre en pièces, 5.50 à 6.50 la livre ; pommes de terre, 130 sacs, 9 à 18 fr. les 100 kilos.

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Lille

Cette semaine s'est écoulée dans l'expectative et sans orientation bien nette. On a sensiblement baissé en clôture ; mais ce recul doit plutôt être attribué à l'absence d'ordres d'achat qu'aux tendances générales. Celles-ci, malgré le ralentissement des affaires, demeurent satisfaisantes et il suffirait peut-être d'une légère éclaircie dans la situation générale pour que le marché reprît une attitude plus animée et plus ferme.

Les Valeurs de Charbonnage perdent quelques fractions. Exception est faite, toutefois, pour CARVIN que des demandes suivies et impératives viennent de porter aux environs de 725.

Le marché charbonnier reste actif. Il se produit même une nouvelle accentuation de la demande. En charbons industriels, les carnets de commandes pour Mai se remplissent. D'autre part, le retour à des journées plus froides et humides provoque une recrudescence de demandes en charbons domestiques.

ANZIN cote 1.215. Les comptes au 31 décembre 1922, se soldant par un bénéfice de 22 millions 233.928 fr ont été approuvés par l'assemblée du 24 Avril. Le dividende de 40 fr. sera mis en paiement le 1er Mai, sous déduction des impôts et de l'acompte de 15 fr. répartis en Novembre.

L'extraction de 1922 a été de 2.244.753 tonnes contre 1.900.608 en 1921, grâce à l'extension des moyens mécaniques d'abatage. Les travaux de dénoyage se poursuivent ou seront attaqués incessamment dans sept fosses, après quoi la Compagnie n'aura plus à faire face qu'à l'exhaure normale. Au 15 Avril, la production journalière était de 8.958 tonnes, correspondant pour 300 jours de travail à une extraction de 2.687.000 tonnes.

L'assemblée extraordinaire a voté l'augmentation du capital de 172.800.000 fr. à 200 millions, les dommages de guerre n'étant pas suffisants pour faire face aux travaux envisagés : réfection de l'outillage, habitations ouvrières, centrale électrique. Comme annoncé, les actions nouvelles seront émises à 800 fr., jouissance 1er janvier 1923 (une pour huit).

BETUNE est faible, tandis que BRUAY et CARVIN se montrent soutenus.

Recul de COURRIERES sur quelques ventes. L'assemblée est convoquée pour le 29 Mai prochain. Le dividende de l'exercice 1922 serait fixé à 15 fr., dont un acompte de 5 fr. a été payé en Août dernier. On prévoit une extraction de 2 millions de tonnes pour l'année 1922.

FERFAY baisse sensiblement. Le Conseil proposerait à l'assemblée du 12 Mai, un dividende de 15 fr brut par action, égal au précédent.

L'« Officiel » vient de publier le décret suivant :

« Est déclaré d'utilité publique l'établissement du chemin de fer destiné à relier le siège 4 de la Compagnie des Mines de FERFAY-CAUCHY avec les voies ferrées du siège 1 de ladite Compagnie.

» Les expropriations nécessaires pour l'exécution de ce chemin de fer cesseront de pouvoir être poursuivies en vertu du présent décret si elles ne sont pas accomplies dans le délai de deux ans à partir de sa publication.

» La Compagnie des Mines de FERFAY-CAUCHY est autorisée à construire le chemin de fer dont il s'agit, à ses frais, risques et périls, suivant les indications générales du plan conformément aux clauses et conditions du cahier des charges ».

LENS est offert, ainsi que LIEVIN. Ce dernier charbonnage compte actuellement cinq sièges en production. On compte 14.360 mètres de galeries nouvelles et 11.210 mètres de galeries rétablies. Le dénoyage se poursuit avec cinq pompes verticales mobiles et dix pompes fixes. Le cube d'eau extrait depuis l'origine du dénoyage est de 8.500.000 mètres. Le niveau actuel de l'eau varie, suivant les bassins, de 347 à 412 mètres.

LIGNY, MARLES, OSTRICOURT et THIVENCELLES sont plus faibles.

VICOIGNE pale un lourd tribut à la baisse. On s'attend à ce que les concessions sinistrées de VICOIGNE et DROCOURT, dont la reconstitution est très poussée, accusent bientôt une sérieuse augmentation de production.

Peu de changement au Groupe des Valeurs de Pétrole. Les transactions demeurent réduites et les cours ne varient guère.

DABROWA retient toujours l'attention du public. FRANCO-POLONAISE fait une chute. La FINANCIERE des PETROLES est soutenue, ainsi que KARPATHES, LILLE-BONNIERES et PETROLES PREMIER.

POTOK et WANKOWA perdent quelques points, mais semblent susceptibles de se ressaisir en raison des perspectives de dividendes.

Baisse de SILVA-PLANA. A partir du 1er Mai, les actions et parts des Sociétés SILVA-PLANA, RATOCZYN et ALEXANDER (en liquidation) seront échangées contre des actions de la nouvelle Société SILVA-PLANA dans les conditions suivantes :

1 Action SILVA-PLANA (nouvelle) contre 1 Action SILVA-PLANA (ancienne) ; — 1 Action SILVA-PLANA (nouvelle) contre 1 Action ALEXANDER ; — 3 Actions SILVA-PLANA (nouvelle) contre 1 Action RATOCZYN ; — 1 part SILVA-PLANA (nouvelle) contre 1 part SILVA-PLANA (ancienne) ; — 1 part SILVA-PLANA (nouvelle) contre 1 part ALEXANDER ; — 1 part SILVA-PLANA (nouvelle) contre trois parts RATOCZYN.

Le groupe de la Métallurgie fait exception aux dispositions générales du marché. Les échanges demeurent actifs et soutenus.

ACIERIES de FRANCE, ACIERIES de LONGWY et SAMBRE-et-MEUSE sont bien traitées.

SOCIETE FRANÇAISE de CONSTRUCTIONS MECANIQUES (Anciens Ets CAIL) est ferme. L'assemblée des actionnaires du 25 Avril a approuvé les comptes de l'exercice 1922 se traduisant par un bénéfice de 6.644.397 fr. 85 et voté le dividende : 37,50 qui lui était proposé.

Le rapport administratif a exposé que l'effet de reconstitution effectué depuis la guerre a replacé l'entreprise dans la situation qu'elle occupait précédemment. Au fur et à mesure de la reconstitution, la Société a réorganisé ses services et développé la diversité de ses fabrications en prenant les mesures propres à lui ouvrir des débouchés à l'étranger. Elle a pu, de la sorte, s'assurer un courant d'affaires satisfaisant. L'exacte observation des délais de livraison pour la fourniture et le fini de l'exécution des commandes qui lui ont été confiées par sa clientèle, notamment pour cent locomotives Nord et des installations diverses, sont une garantie que les usines ont recouvré leurs qualités d'avant guerre.

CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES de JEUMONT rétrograde. Le Conseil proposerait à l'assemblée, convoquée pour le 14 Juin, le maintien du dividende à 25 fr par action.

DENAIN-et-ANZIN est remarquablement ferme à 2.520. On dit que le dividende serait maintenu à 35 fr. brut, le solde bénéficiaire étant du même ordre que celui de l'exercice précédent.

Baisse de FIVES-LILLE, de SENELLE-MAUBEUGE et d'ARBEL. Concernant ARBEL, on dit que l'augmentation de capital envisagée portera sur 5 millions de francs.

Au groupe des Valeurs Diverses, on remarque la bonne tenue d'AGACHE. Cette Société procède à l'émission de 24.000 actions nouvelles de 250 fr au pair. Conditions : une action nouvelle pour quatre anciennes. Du 25 au 30 Avril inclus, les actions se négocieront ex-droit et avec droit. Les droits se négocieront en deuxième partie de la cote, sous forme d'affaire liée, sur présentation du coupon N° 6, jusqu'au 14 Mai inclus. Ils sont cotés 262 fr.

L'Agr recul du COMPTOIR de l'INDUSTRIE LINIERE. Le droit de souscription se traite à 7 fr.

Tenue satisfaisante de TIBERGIEN de FILATURE DU NORD et de LE BLAN.

Vive reprise de KUHLMANN sur des achats paraissant d'excellente qualité.

GLACES et VERRES SPECIAUX du NORD de la FRANCE s'améliorent également.

Par contre, on enregistre un mouvement de baisse sur l'action VERRERIES et MANUFACTURE de GLACES d'ANICHE. L'assemblée extraordinaire du 23 Avril a autorisé le Conseil d'Administration à porter le capital social de 10 à 15 millions de francs par la création de 10.000 actions de 500 fr. de nominal qui seront émises à 1.000 fr. et réservées aux actionnaires actuels à raison de une action nouvelle pour deux actions anciennes. Cette opération se ferait dans le courant de Mai prochain.

Fermeté de CIMENTS PORTLAND du BOULONNAIS. Les comptes de l'exercice 1922 qui seront présentés à l'assemblée du 11 Mai, se soldent par un bénéfice net de 829.850 fr. contre 609.297 fr. en 1921.

Compte tenu du report antérieur, le solde disponible atteint 836.525 fr. Le Conseil proposerait de porter le dividende des actions à 35 fr. contre 27 fr. 50 en 1921, et celui des parts à 55 fr. 555 contre 13 fr. 888. Cette répartition absorberait 722.222 fr. Le report à nouveau serait de 43.975 fr.

Au bilan au 31 Décembre 1922, en regard de 1.739.848 fr d'exigibilités, on relève 483.449 fr. en caisse et banques, 4.531.000 fr. de portefeuilles, 607.600 fr. de participations industrielles, 1.604.251 fr de débiteurs divers et 2.124.708 fr. de marchandises et approvisionnements.

CIMENTS d'ORIGNY-Ste-BENOITE fait 1725. L'assemblée ordinaire du 20 courant a approuvé les comptes de 1922 qui accusent un bénéfice net de 1.886.703 fr Solde disponible : 2.654.719 fr. Dividendes brute votés : 75 fr. par action ancienne contre 62 ; 56 fr. 25 à la nouvelle contre 43 fr. 25, et 156 fr. 93 par part contre 142 fr. 20 payables le 15 Mai. Le Conseil a obtenu la faculté de contracter un emprunt de 2 millions gagé par les bons trentenaires.

L'assemblée extraordinaire a voté l'augmentation du capital jusqu'à 8 millions par l'émission à 600 fr. de 6.400 actions de 500 fr Droit de souscription : 1 nouvelle pour 2 anciennes.

CIMENTS FRANÇAIS conserve de bonnes dispositions.

On enregistre quelques affaires en USINES de LIBERCOURT, en VERMINCK, en POLIET-ET-CHAUSSON et en BLAYMARD.

MALADIES des FEMMES
Estomac, Intestins, Poumons, Nerfs, Matrice
Dr Spécialiste, 122, rue St-Amand, ANZIN
—« Tous les après-midi »—

REVUE HEBDOMADAIRE

de la Bourse de Paris

La conférence de Lausanne n'a donné encore aucun résultat sur lequel le marché puisse s'appuyer pour prendre une orientation définie. Il le peut d'autant moins que, malgré les assurances optimistes données par les Turcs, on sent encore chez ceux-ci un besoin d'ergoter incompatible avec une entente sans arrière-pensée.

Quant au travail des experts, si nous en croyons les informations qui nous sont parvenues jusqu'à présent, il ne paraît pas devoir provoquer une solution dont les intéressés aient grandement à se féliciter. Le moins qui puisse leur arriver est une prorogation à une échéance assez éloignée du paiement des arriérés qui leur sont dûs.

Les délégués turcs ont eu, à ce propos, un mot malheureux quand ils ont dit : « Si au lieu de placer votre argent en Turquie, vous aviez déposé par exemple 1.000 francs dans une banque, en francs 1914, on vous rendrait aujourd'hui un billet de 1.000 francs, et non un titre de double ou triple valeur. Pourquoi vouloir obliger la Turquie à payer des intérêts en monnaie or ? »

Ils oubliant que les titres de cette catégorie représentent des emprunts 6 % contractés entre 1865 et 1873 qui, de 1876 à 1881, ne rapportèrent aucun intérêt, furent convertis avec une perte en capital variant selon les emprunts de 10 à 35 % ; que ce capital réduit ne reçut, pendant 22 ans que 1 % de revenu et qu'en 1908 il fallut se résoudre à une nouvelle conversion, par laquelle les 100 livres nominales des obligations série B reçurent un nouveau titre de 70 livres nominales, la série C 42 et la série D 37 1/2.

Que reste-t-il, dans ces conditions, du billet de mille prêté par les Français aux Turcs il y a quelque 50 à 60 ans ?

Ils auraient, néanmoins, mauvaise grâce à se plaindre. Leur sort, comparé à celui des porteurs de fonds russes, est assez enviable.

Ces derniers, chaque jour, voient s'éloigner leur espérances. Si bien qu'en ces derniers temps, bon nombre d'entre eux, découragés, ont vendu à des prix de misère. Peut-être ont-ils eu tort, car malgré les apparences, les peuples de l'Univers se désintéressent beaucoup moins que l'on croit de la Russie. Si, en effet, les gouvernements font grise mine à celui de Moscou, les particuliers n'hésitent pas à engager des pourparlers et même à passer des contrats avec les Soviets. On a vu, en effet, que la Royal Dutch avait conclu un arrangement en vue de l'acquisition de pétrole brut, cependant que la Standard Oil s'efforce de se faire octroyer des concessions et que les Allemands se sont installés déjà dans nombre d'usines, dans lesquelles ils travaillent confortablement à l'abri de toute surveillance. Un jour viendra sans doute où nous nous dédiderons enfin à faire comme tout le monde. Souhaitons qu'à ce moment, il y ait encore un os à ronger.

Au surplus, la question russe n'entre-t-elle que pour une part bien minime dans les préoccupations boursières. On s'occupe beaucoup plus, sur le marché, de la question des sucres. Les commentaires des spécialistes sont lus et discutés, et comme leurs conclusions sont unanimes à considérer que la hausse du sucre est inévitable, en raison de l'accroissement considérable de la consommation les valeurs intéressées sont plus en faveur que jamais.

D'ailleurs, d'une manière générale, les dispositions du marché son bonnes. Les achats du comptant ont été plus nombreux et plus suivis, et l'on peut, en somme, considérer que les perspectives du marché sont et demeurent excellentes.

Nos RENTES ont eu bonne allure cette semaine. On a pu voir, par nos comptes-rendus quotidiens, que les demandes avaient été plus nombreuses en 6 % : elles présentent toutes, cependant, un attrait analogue. Les obligations du Crédit National ont été soutenues.

Les fonds OTTOMANS et RUSSES, au sujet desquels nous donnons ci-dessus notre appréciation, ont eu un marché irrégulier.

Les ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT ont été bien tenus. Nous sommes, en ce moment, dans la période des assemblées générales, et les déclarations faites par les conseils à ces réunions sont nettement satisfaisantes, telles que celles du COMPTOIR D'ESCOMPTE, cette semaine et du CREDIT LYONNAIS la semaine prochaine. Le Conseil de la BANQUE NATIONALE DE CREDIT s'est déclaré nettement satisfait du développement pris par cet établissement. Le rapport de la SOCIÉTÉ NANCEIENNE est aussi nettement favorable. On annonce que le dividende de la BANQUE PETYT, de Dunkerque, sera de 7 %, soit 35 francs, égal au précédent.

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE accuse, pour le premier trimestre de 1922, un bénéfice de 12.101.687 fr. contre 10.635.356 fr. Cet établissement annonce, pour le 16 mai, l'ouverture de la souscription à deux millions de bons à lots de 50 francs de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels modernes. Ces bons donneront droit à 20 tickets d'entrée de 2 fr. 50 et participeront à 56 tirages pour 82.000.000 francs de lots et seront tous remboursés à 50 francs dans la dernière année. Aucun impôt ne sera perçu sur les lots, qui comportent deux lots de 1 million en 1923, deux en 1924 et deux de 500.000 cette même année 1924. De 1925 à 1954, il y aura un seul tirage avec 1 lot de 100.000 francs et 3,000 de 100 fr., et de 1965 à 1974, un lot de 50.000 francs et 60.000 de 100 fr.

La RENTE FONCIERE a donné son premier dividende depuis bien longtemps. Aussi les 40 fr. se réduisent-ils à 25 fr 08 net pour les titres au porteur, à cause du rappel des droits de transmissions. Il a été question, à l'assemblée, de la vente de l'hôtel Scribe, pour lequel la Société aurait reçu une offre de 28 millions de francs. L'affaire n'est pas terminée.

La BANQUE OTTOMANE est mieux, sur la déclaration que son directeur aurait obtenu quelque chose à Angora.

La tenue de nos CHEMINS DE FER est toujours excellente, le NORD notamment, que n